



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

bénéficiaires

Question écrite n° 120039

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge Mme la ministre auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle, sur la question de la formation des intérimaires dans les grands groupes industriels. De nombreux groupes internalisent les missions d'intérim afin de produire en flux tendus. Néanmoins, la formation professionnelle des salariés en question pose des problèmes de sécurité, car la fonction première des agences d'intérim est de proposer des salariés dans des délais rapides, même quand ceux-ci n'ont pas suivi les formations requises. Il lui demande si elle compte se pencher sur la question de la formation professionnelle des anciens intérimaires, intégrés aux grands groupes.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120039

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Apprentissage et formation professionnelle

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 octobre 2011, page 10954

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)